

choses pour ces étudiants canadiens victimes de cette situation?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, la Chambre sait, je pense, que le comité des transports aériens de la Commission canadienne des transports a été formé pour protéger le service ABC contre toute influence extérieure. Le comité doit prendre ses propres décisions. Toutefois, je suis bien prêt à examiner le cas dont vient de parler le député et je vais essayer d'aider tous les intéressés.

M. Mazankowski: Monsieur l'Orateur, vu que le ministre a bel et bien déclaré à la Chambre qu'il serait disposé à examiner personnellement ces règlements, une fois qu'ils seront en œuvre depuis un certain temps, à les améliorer ou à recommander certaines améliorations au service ABC, le ministre songe-t-il à prendre ce parti maintenant et à conférer avec les fonctionnaires de la Commission canadienne des transports en vue de mettre ces règlements en application?

M. Marchand (Langelier): Monsieur l'Orateur, dans bien des cas, j'ai signalé à la Commission certaines lacunes de ces règlements ou certains effets qui en découlaient, et j'espère que tout finira bien.

* * *

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LA DEMANDE D'UN NOUVEAU PROCÈS PAR YVES GEOFFROY—L'ATTITUDE DU MINISTRE

[Français]

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le président, je désire poser une question au ministre de la Justice.

Étant donné qu'il y a déjà quelques semaines, une demande a été faite au ministère par les avocats du notaire Geoffroy, pour qu'un deuxième procès ait lieu, et étant donné que des accusations de parjure se rapportant directement au procès du notaire Geoffroy ont été portées devant les tribunaux il y a quelques jours, le ministre a-t-il l'intention d'attendre que la preuve soit faite quant à ces accusations de parjure avant de prendre une décision sur la possibilité d'ordonner un deuxième procès dans l'affaire Geoffroy?

[Traduction]

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, nous procédons présentement à la compilation des données relatives à cette demande de révision. Au moment de l'étude de cette demande, nous devons également tenir compte des instances actuelles devant les tribunaux, de sorte que je ne saurais me prononcer.

Questions orales

LES PÊCHES

LES ENNUIS CAUSÉS AUX PÊCHEURS DE CERTAINES RÉGIONS DE L'ATLANTIQUE PAR LE PHOQUE GRIS—
DEMANDE D'AIDE

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, je désire poser au ministre des Pêches une question concernant une affaire à propos de laquelle j'adresse des instances à son ministère depuis un bon moment. Étant donné les ennuis considérables que le phoque gris cause à nos pêcheurs de la côte atlantique, et notamment à ceux de la circonscription que représente le leader du gouvernement à la Chambre, le ministre envisage-t-il présentement des mesures en vue d'aider les pêcheurs? S'engagerait-il à envoyer des fonctionnaires de son ministère dans cette région, dans l'espoir qu'ils trouveront quelque solution pratique aux problèmes qui y assaillent l'industrie de la pêche?

L'hon. Jack Davis (ministre de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, toutes les fois que je me rends dans cette région, les pêcheurs me communiquent leurs doléances à ce sujet. Le ministère remet présentement en question le programme qu'il y applique depuis quelques années.

* * *

LES PÉNITENCIERS

L'ÉVASION DE McCANN—LA QUESTION DE POURSUITES CONTRE UN JOURNALISTE DU «SUN» DE VANCOUVER

M. John Reynolds (Burnaby-Richmond-Delta): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au solliciteur général qui a parlé d'enquête sur les déclarations du détenu évadé du pénitencier de la Colombie-Britannique. Le gouvernement envisage-t-il de mener une enquête pour établir comment un journaliste du *Sun* de Vancouver a pu trouver ce criminel fugitif, et envisage-t-il des poursuites contre ce journaliste pour n'avoir pas fait connaître le lieu où se trouvait le détenu lorsqu'il l'a interviewé?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, d'après les renseignements que je possède, c'est le détenu qui aurait téléphoné au journaliste et non le contraire; ce n'est pas le journaliste qui s'est mis en rapport avec le fugitif. Nous étudierons la question pour établir si l'on pourrait accuser le journaliste d'un délit quelconque.

● (1600)

LA PROCHAINE CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE SUR LA RÉFORME PÉNALE—LA REPRÉSENTATION DU YUKON ET DES T.N.-O.

M. Erik Nielsen (Yukon): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Compte tenu de la réponse du solliciteur général hier, au député d'Hamilton-Wentworth, au sujet de la Conférence fédérale-provinciale des procureurs généraux, le solliciteur général pourrait-il nous dire si le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest seront représentés à cette conférence qui portera, sauf erreur, sur la réforme pénale? Sinon, pourquoi pas?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, si je ne me trompe, ils en seront.